

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Collecte des ordures à Libreville : des maux et des remèdes

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU
Libreville/Gabon

ABSENCE de bacs à ordures, des tas d'immondicables à même le sol, et obstruant les caniveaux à plusieurs endroits, incivisme des populations, système de collecte des ordures à la tractopelle détruisant la voie... Autant d'aspects négatifs relevés au cours de la visite de terrain - qui vient de prendre fin - du maire de la commune de Libreville, Eugène Mba, dans les différents points d'apport volontaire (sites de dépôts d'ordures), à travers les 6 arrondissements de la capitale.

"La vingtaine des points d'apport volontaire visités dans les six arrondissements ne dispose pas des bacs. Les ordures sont à même le sol. L'usage de la tractopelle pour ramasser les ordures détruit considérablement la voie. Tout cela ne montre pas un spectacle agréable", a déploré l'édile de la capitale, hier. En bouclant cette

série de visites par les 1er et 2e arrondissements, le premier magistrat de la capitale gabonaise a annoncé un certain nombre de mesures à prendre, pour remédier à ce tableau peu reluisant. "Nous avons convenu de nous retrouver pour prendre un certain nombre de décisions pour améliorer cette situation. Je peux déjà vous dire d'emblée que nous avons convenu de la suppression de l'utilisation de la tractopelle, pour éviter que la chaussée ne soit plus abîmée. Nous avons également identifié les différents points qui vont être approvisionnés très prochainement en bacs et en bennes à ordures", a indiqué l'autorité municipale.

Avant d'ajouter que "nous envisageons en même temps, dans un avenir un peu plus lointain, de poster des sentinelles dans ces points d'apport volontaire, pour veiller à ce que les populations qui viennent jeter les ordures dans ces différents points puissent le faire dans l'ordre, en

respectant toutes les conditions. Et interdire aux enfants de venir jeter les ordures. La réflexion va se poursuivre avec l'ensemble des maillons de la chaîne, tous les partenaires sur d'autres mesures à prendre".

Sur la question de la décharge de Mindoube, l'édile de la capitale estime que "le problème de la décharge de Mindoube est un problème global qui va nécessiter l'intervention de l'administration, de la mairie et celle des opérateurs, pour voir comment recycler tous ces déchets. C'est un autre dossier que nous allons examiner avec les plus hautes autorités".



Photo: BOTOUNOU

Eugène Mba et sa suite constatant les dégâts causés sur la voie par la collecte d'ordures à la tractopelle à partir d'un point d'apport volontaire à Nkembo.

L'ultime hommage de la corporation à Me Fabien Méré

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

LE barreau gabonais s'est donné rendez-vous à la Maison de l'Avocat, hier, pour rendre un dernier hommage à leur confrère, Me Fabien Méré, décédé à Paris (France), le 27 janvier 2021.

Il était un peu plus de 10 heures lorsque le corbillard transportant la bière du défunt a fait son entrée dans l'enceinte de la Maison de l'Avocat. Alignés de part et d'autre du cercueil et vêtus de leurs togas, c'est au rythme des applaudissements que les avocats ont accueilli le corps de leur confrère, qui vivait en France depuis 2016. Au cours de cette cérémonie d'adieu, chacun a voulu partager son témoignage avec le défunt. Des bons moments, comme des



Photo: Abel Eyeghe

Les confrères de Me Fabien Méré à la Maison de l'Avocat, hier.

mauvais, passés ensemble aussi bien dans la profession pour certains, que dans la vie courante pour d'autres. Les yeux parfois remplis de larmes de douleur et de tristesse. Devant la dépouille du disparu posé sur le catafalque, tour à tour, chacun est venu s'incliner pour rendre un dernier hommage à l'avocat qui sera inhumé au cimetière Lazaret à Port-Gentil,

ce samedi 6 mars 2021. À noter que la cérémonie organisée par les avocats a quelque peu perturbé le chronogramme de la session criminelle ordinaire de Libreville. Le procès de sieur Lud Adnan Mabicka-Boukoumou, un compatriote poursuivi pour vol qualifié, n'a pas pu se tenir. La défense ayant décidé de consacrer la matinée aux obsèques de leur regretté confrère.

Le clin d'œil de *lybek*



Précision

Dans notre article intitulé " Digital: une expertise gabonaise en RDC ", paru dans notre journal du 25 février 2021 en page 8, il était écrit que la société gabonaise " Rungys Digital " a signé un partenariat avec l'ambassade de la République démocratique du Congo (RDC). Ce partenariat était plutôt signé entre deux start-up gabonaise et congolaise dans un lieu autre que l'ambassade de la RDC. Toutes nos excuses aux parties impliquées et à nos lecteurs.